

## Grève et marche nationale aujourd'hui des enseignants

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Tizi Ouzou/Restitution des fusils de chasse

Sur les 3 513 fusils, seuls  
88 non encore remis  
à leurs propriétaires

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5008 - Lundi 17 février 2020 - Prix : 10 DA

Page 24

1<sup>er</sup> anniversaire du hirak commémoré à Béjaïa

## Manifestation populaire à Kherrata

Page 24

Ennahda en  
état de choc

Par Mohamed Habili

Celui qui s'interroge durement sur les motifs ayant conduit Ennahda à se retirer du gouvernement concocté par Elyes Fakhfakh, après moult consultations avec elle, et à annoncer par là même occasion qu'elle ne lui voterait pas la confiance, n'aura qu'à regarder la composition de ce gouvernement pour trouver la bonne réponse à ses questions. Il se dispensera du même coup d'être dupe de l'argument qu'elle avance pour justifier son choix, à savoir que ce gouvernement n'est pas d'union nationale, comme elle l'exigeait, puisque Qalb Tounes de Nabil Karoui, son principal rival, n'y figure pas. Qalb Tounes n'était déjà pas représenté dans le gouvernement Jamli formé par elle, à qui il avait par conséquent refusé la confiance, en bonne intelligence en cela avec une majorité de députés. Et pour cause, il avait dès le départ dit préférer être dans l'opposition. Ce qui explique d'ailleurs qu'aucun portefeuille ne lui soit attribué dans le gouvernement Fakhfakh. La réalité, c'est qu'Ennahda ne pouvait pas accepter de faire partie d'un gouvernement dans lequel elle ne détiendrait aucun des ministères régaliens, elle qui même en recul reste néanmoins le premier parti de Tunisie. De tous les postes convoités par elle, l'Intérieur et la Justice en particulier, c'est bien simple, elle n'en a obtenu aucun. Ne parlons pas de la Défense et des Affaires étrangères, domaine réservé du président de la République. Elle n'a même pas eu droit, à titre de compensation, à l'Education, un secteur fort prisé par les partis islamistes où qu'ils se trouvent.

Suite en page 3

## Rencontre gouvernement-walis

Corruption, abus de fonction et gaspillage  
d'argent public ciblés par Tebboune

- Préparation d'une loi criminalisant le non-paiement des impôts
- Aucune restriction dans la révision constitutionnelle



PH.E. Soraya/J. A.

S'adressant aux walis, lors de l'ouverture de la réunion gouvernement-walis, le président de la République a donné, hier, des instructions fermes pour lutter avec «rigueur» contre la corruption et l'abus de fonction. Abdelmadjid Tebboune recommande aux responsables centraux et locaux de faire face au gaspillage des dépenses publiques, estimant que le citoyen souffre encore de ce qu'il a qualifié de «petite corruption».

Lire page 2

L'épidémie fait près de 1 700 décès en Chine  
**La psychose  
du coronavirus s'étend**

Page 3

Festival international du théâtre de Béjaïa  
**La pièce «Timenfla»  
présentée en ouverture**

Page 13

Rencontre gouvernement-walis

# Corruption, abus de fonction et gaspillage d'argent public ciblés par Tebboune

■ S'adressant aux walis, lors de l'ouverture de la réunion gouvernement-walis, le président de la République a donné, hier, des instructions fermes pour lutter avec «rigueur» contre la corruption et l'abus de fonction. Abdelmadjid Tebboune recommande aux responsables centraux et locaux de faire face au gaspillage des dépenses publiques, estimant que le citoyen souffre encore de ce qu'il a qualifié de «petite corruption».

Par Meriem Benchaouia

**S**elon lui, «le citoyen est en droit de bénéficier des services de l'administration et de demander les documents dont il a besoin, sans qu'une quelconque compensation ne lui soit exigée en contrepartie». Le Président de la République a rappelé, à cet égard, l'existence de pratiques «inacceptables» exercées par l'administration contre le citoyen, ce qui est plus grave que la corruption, a-t-il soutenu. «L'abus de fonctions dans le but de s'enrichir reste illégitime (haram), d'où l'impératif de lutter contre ce phénomène, car nul n'a le droit d'exiger du citoyen une compensation en contrepartie d'un service», a ajouté le chef de l'État, appelant les responsables concernés à honorer leurs engagements vis-à-vis du citoyen qui «sait pertinemment distinguer le véritable responsable, de celui qui veut gagner du temps».

Étant sur ses dires, le Président Tebboune a cité le dossier d'attribution de logements à Alger, où 16 800 certificats de résidence falsifiés avaient été découverts, vendus à 1 500 DA le certificat. Il s'agit d'un sujet «sensible touchant directement le citoyen», a-t-il dit, appelant à combattre ce phénomène, et ce, «quelle que soit la personne impliquée». Par ailleurs, le président a affirmé que «les dépenses publiques doivent être affectées au règlement des problèmes de développement et non pas gaspillées et utilisées pour la réfection des trottoirs tous les six mois». A ce titre, il a indiqué que «les trottoirs sont parfois rénovés tous les six mois alors que le citoyen habitant à quelques kilomètres du chef-lieu de la wilaya manque d'eau et d'électricité», mettant l'accent sur l'impératif de maîtriser et de contrôler les marchés publics portant sur ces travaux. «Le contrôle technique a fait défaut, faisant de chaque investissement de développement local une source de gaspillage. Ce que nous réalisons est refait trois ou six mois après, et ce, en toute impunité», a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a appelé, dans ce cadre, les directions techniques au niveau des ministères à assumer la responsabilité du contrôle de la qualité des investissements afin d'éviter le gaspillage. «Les directions techniques relevant des ministères techniques seront désormais responsables de la qualité», a indiqué le président de la République, relevant l'impératif d'adopter «des normes permettant de développer le pays sans gaspillage aucun ni un recours quelconque à la rénovation des travaux réalisés après quelques



Ph/E. Soraya/J.A.

mois, devant la consternation du citoyen». La lutte ciblée contre le gaspillage concerne toutes les dépenses publiques, y compris des «zerda» lors des visites sur le terrain des cadres supérieurs de l'État, a-t-il dit. «Il faut lutter contre le gaspillage, notamment à l'occasion des visites qui doivent devenir le slogan de la résolution des problèmes de développement», a soutenu M. Tebboune. «Les visites ne sont pas synonymes d'ostentation et de festins, nous devons éviter les cortèges composés de 20 à 30 voitures et dont seulement trois ou quatre véhicules transportent les personnes concernées». Les cortèges ministériels doivent «impérativement transporter les personnes concernées seulement et si le déplacement sur le terrain est indispensable, il y a le transport public».

## «100 mds DA injectés dans les communes dès le mois de mai»

Le chef de l'État a annoncé que 100 milliards de dinars seront injectés dans les communes à partir du mois de mai. «Il y a des citoyens qui vivent dans des conditions tragiques. Ce qui normalement ne devrait pas exister car nous avons les moyens pour l'éviter», a-t-il avancé. A cet effet, il a instruit les responsables de se rapprocher des citoyens et de «briser le cloisonnement créé par le passé entre les citoyens et l'État». «Dans cette conjoncture particulière, vous êtes tenus, en tant que responsables locaux, d'opérer le changement au niveau local en rompant définitivement avec les anciennes pratiques et en vous rapprochant des citoyens afin de briser le cloisonnement créé par le passé entre les citoyens et l'État et de restaurer la confiance

perdue», a-t-il affirmé. A ce propos, le président de la République a enjoint aux walis et aux responsables locaux de «s'abstenir de faire de fausses promesses» et de ne promettre que ce qu'ils sont réellement en mesure d'offrir aux citoyens, dont il ne faut plus négliger et dédaigner les préoccupations, estimant que «cela passe impérativement par le recours aux cadres compétents, quelles que soient leurs tendances». Il a, par ailleurs, mis en avant la nécessité d'aider la société civile à s'organiser pour contribuer au développement local.

## Préparation d'une loi criminalisant le non-paiement des impôts

«Une loi criminalisant le non-paiement des impôts est prévue, à l'instar de ce qui est en vigueur dans plusieurs pays à travers le monde, dont les États-Unis où le non-paiement des impôts est considéré comme étant un crime économique», a encore annoncé le Président Tebboune. «Certains prétendent être parmi les plus riches de ce pays, alors qu'ils figurent en bas du classement des contribuables, tandis que le fonctionnaire, lui, s'acquitte de ses impôts par retenue sur salaire», a soutenu le président. En outre, il a évoqué les créances bancaires de certains investisseurs, ayant dépassé 1 000 milliards DA en janvier 2020. «En janvier dernier, certains investisseurs devaient un montant de 1 216 milliards DA aux banques», a-t-il dit. «Le passé récent tragique a provoqué une hémorragie des fonds de l'État, en devise et en dinar, c'est pourquoi les citoyens s'interrogent aujourd'hui sur les méthodes à même de garantir les financements», a-t-il ajouté. «Le financement existe

mais les remboursements ne sont pas effectués», a affirmé le président de la République.

## Aucune restriction dans la révision constitutionnelle

«Il n'existe aucune restriction dans la révision constitutionnelle prévue, hormis ce qui a trait à l'unité et à l'identité nationale», a affirmé le président. Il a, à cet égard, rappelé que dès sa finalisation, la première mouture de la révision constitutionnelle sera distribuée à tous, «afin que la Constitution soit consensuelle», estimant que «tout un chacun est en droit d'émettre un avis, négatif ou positif» sur ce document. La prochaine Constitution «consacrera la séparation des pouvoirs pour définir les missions de chacun. Cela nous permettra de rompre avec les anciennes pratiques et les dérives de l'autocratie». Le Président Tebboune a évoqué la création éventuelle d'une Cour constitutionnelle indépendante qui se prononcera sur les litiges opposant les pouvoirs», et ce, a-t-il dit, en plus de l'actuel Conseil constitutionnel. En deuxième étape, il sera procédé à la révision de la loi organique relative au régime électoral, et ce, dans le cadre d'une démarche visant à «écarter l'argent sale et les corrompus de la politique» et permettre «l'émergence d'une nouvelle classe politique de jeunes». A ce titre, le président a souligné que le code électoral «sera complètement révisé et verra l'introduction de mesures de contrôle qui permettront d'accéder aux postes par la voie des urnes», et ce, dans l'objectif d'«éradiquer les phénomènes de fuite des responsabilités et de l'achat des consciences». Le code électoral sera révisé, poursuit M.

Tebboune, «afin de parvenir à des institutions élues irréprochables, disposant de prérogatives constitutionnelles, en mesure de demander des comptes à qui que ce soit, et d'aborder les dossiers qui intéressent l'opinion publique».

## Tebboune rend hommage au Hirak

À quelques jours du 1<sup>er</sup> anniversaire du 22 le février, le président de la République a rendu hommage au hirak populaire pacifique qui traduit la volonté du peuple qui a pris son élan, en décembre dernier, pour une élection transparente et intégrale où il a réitéré son engagement pour un changement radical. «Il y a de cela une année, les citoyens et citoyennes sont sortis dans un hirak béni pacifique, sous la protection de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) pour revendiquer le changement et rejeter, pacifiquement, l'aventure qui a failli conduire à l'effondrement de l'État national et de ses piliers pour retomber dans la tragédie vécue lors des années 90». Tebboune a rappelé avoir réitéré, à l'issue de son élection à la magistrature suprême, son engagement à opérer un changement radical, pour satisfaire les revendications du Hirak béni. Le chef de l'État avait appelé, au lendemain de son élection à la magistrature suprême, les participants au Hirak populaire à un dialogue «sérieux» pour l'intérêt de l'Algérie. «Je m'adresse directement au Hirak, que j'ai à maintes reprises qualifié de béni, pour lui tendre la main afin d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie et seulement l'Algérie», a-t-il déclaré à ce propos.

M. B.

Education nationale

# Grève et marche nationale aujourd'hui des enseignants

La Coordination nationale des enseignants du primaire a lancé un appel aux enseignants des trois cycles (primaire, lycée, CEM), aux parents d'élèves ainsi qu'au personnel de l'Education a participé massivement ce 17 février à une marche vers le siège de la tutelle, à El Mouradia. La Coordination appelle aussi ses adhérents à observer une grève nationale.

Par Thinhinene Khouchi

Dans son communiqué, la Coordination des enseignants du primaire, qui a une large audience, a appelé, pour aujourd'hui, ses adhérents (les enseignants des trois cycles d'enseignement, les parents d'élèves, le personnel de l'Education) à se joindre à une marche en direction du Palais du gouvernement, où une lettre de protestation et de revendications sera remise au Premier ministre. Selon le communiqué de cette organisation, le coup d'envoi de cette marche sera donné à 10h, depuis la place des Martyrs. Selon les coordinateurs, «les échos que nous avons montrés qu'il y a un fort engouement de la part des enseignants pour participer à cette marche nationale». Dans le communiqué on précise aussi que l'appel à la marche intervient après que le ministère de l'Education a fermé les portes du dialogue aux enseignants du primaire et ignoré leurs revendications. Le ministre a même décidé du remplacement des enseignants grévistes des classes de 5<sup>e</sup> année par des enseignants non-grévistes, afin que les élèves de 5<sup>e</sup> année, qui passeront leur examen national en mai prochain, ne soient pas pénalisés par la grève. Le ministère de l'Education nationale a également décidé de transférer les grévistes vers d'autres classes



qui ne sont pas concernées par l'examen de fin de cycle primaire. Cette décision n'a fait qu'aggraver la crise entre le département ministériel les enseignants du primaire. La Coordination a appelé aussi les enseignants du primaire à observer en grève aujourd'hui encore pour maintenir la pression. Notons que depuis la semaine passée, les enseignants du primaire observent une seule journée de grève, soit le lundi, de au lieu de trois journées, à savoir le lundi, mardi et mercredi. Les représentants de la Coordination justifient cette décision par le fait qu'ils voulaient donner «un moment de

répit aux enseignants pour se regrouper et mieux préparer la marche nationale, notamment après l'enregistrement d'un certain recul de la contestation durant ces dernières semaines». Concernant les revendications des enseignants que le ministre de l'Education tarde à prendre en charge, on retrouve notamment la suppression des tâches non pédagogiques ou à défaut bénéficier d'une compensation matérielle adéquate ainsi que l'application avec effet rétroactif du décret présidentiel 14-266 qui attribue l'échelon 12 aux enseignants du primaire en attendant d'arriver à une «unification des classements avec les autres

paliers de l'Education» comme le veut la Coordination. Ils revendiquent aussi la revalorisation salariale. A travers cette marche, la Coordination tient aussi à dénoncer les pressions exercées sur les enseignants grévistes par l'administration. La Coordination a condamné le harcèlement dont sont victimes des coordinateurs de wilaya, dont l'enseignant de Bordj Bou-Arreridj, celui d'Alger Ouest (Chéraga), Bachir Kiouas, qui a fait l'objet d'une enquête des services de sécurité suite à une plainte déposée contre lui, mais aussi des enseignants grévistes qui ont été interdites d'accès à leur lieu de travail.

T. K.

## L'épidémie fait près de 1 700 décès en Chine La psychose du coronavirus s'étend

Un climat d'inquiétudes accrues entoure le nouveau coronavirus (Covid-19), dont le bilan de pneumonie virale s'est établi hier à plus de 1 700 morts et 68 000 cas confirmés, alors que le rythme de contamination dessinait une décline et qu'un premier décès hors d'Asie a été signalé avant-hier en France.

Selon le dernier bilan diffusé hier par les autorités chinoises, la pneumonie virale Covid-19 a provoqué la mort de 1 665 personnes en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao). La plupart se trouvaient dans la province du Hubei (centre), foyer de l'épidémie apparue en décembre dans son chef-lieu Wuhan. Cent-quarante-deux personnes ont succombé au cours des dernières 24 heures. La Chine a par ailleurs fait état, hier, de plus de 68 000 cas de contamination sur son territoire, principalement dans la province du Hubei. Dans son bilan quotidien, la commission sanitaire nationale chinoise a fait état de 2 009

nouveaux cas dans le pays – dont 1 843 dans cette province –, ce qui représente une baisse pour la troisième journée consécutive. Un précédent bilan a fait état de 1 523 morts dus au coronavirus. En outre, quatre décès ont été enregistrés ailleurs dans le monde, dont un sur le territoire chinois semi-autonome de Hong Kong et les trois autres respectivement au Japon, aux Philippines et en France. Il s'agit d'un touriste chinois de 80 ans hospitalisé en France depuis fin janvier.

### L'OMS juge «beaucoup trop tôt» pour faire des prévisions

Prudente, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a jugé qu'il était «beaucoup trop tôt» pour faire des prévisions sur l'évolution de la maladie. Une équipe internationale d'experts de l'OMS devait arriver à Pékin ce week-end pour une mission commune avec leurs homo-

logues chinois. Ils doivent réaliser des inspections sur le terrain, passer en revue les mesures de prévention, visiter des centres de recherche et formuler des recommandations pour contenir l'épidémie, a précisé un porte-parole du ministère chinois de la Santé. «Nous demandons à tous les gouvernements, toutes les compagnies et tous les médias de travailler avec nous pour faire retentir le niveau d'alarme requis sans attiser les flammes de l'hystérie», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un discours avant-hier à Munich où se déroule une conférence internationale sur la sécurité. Selon l'OMS, l'impact pour l'économie mondiale ne cesse de s'alourdir. L'épidémie a déjà entraîné une «réduction potentielle de 4 à 5 milliards de dollars» de revenus pour les compagnies aériennes du monde entier, a annoncé jeudi l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

### Le monde en alerte

L'épidémie de Covid-19 maintient le monde en alerte, avec près de 600 cas confirmés de contamination dans une trentaine de pays. Hier, le Vietnam qui jusqu'à présent confirmait 16 cas d'infection virale, a décidé de maintenir la fermeture des écoles dans tout le pays jusqu'à fin février pour faire face à la propagation de l'épidémie. L'Egypte a, pour sa part, annoncé vendredi dernier avoir enregistré le premier cas sur le continent africain. Toutefois, le principal foyer d'infection hors de Chine reste le paquebot de croisière Diamond Princess, en quarantaine au Japon : 355 cas de contamination y ont été confirmés, dont 70 nouveaux cas annoncés hier. Le paquebot comptait 3 711 passagers et membres d'équipage à son arrivée à Yokohama, le 3 février dernier. Depuis, les personnes contaminées ont été évacuées et hospitalisées. Un porte-parole du département d'Etat

### LA QUESTION DU JOUR

#### Ennahda en état de choc

Suite de la page une

Dans ce gouvernement, la part du lion est revenue aux indépendants, aux sans-partis, aussi bien par le nombre des portefeuilles que par leur qualité, en harmonie bien sûr avec le fait que le chef de l'Etat est lui-même sans appartenance partisane. En affirmant ne pouvoir ni faire partie ni soutenir un gouvernement dans lequel ne figure pas Qalb Tounes, elle cherche surtout à se garantir contre le fait que celui-ci, revenant sur sa première position, accepte de participer au gouvernement. Ce qui le cas échéant non seulement lui serait très préjudiciable, à elle en particulier, dans le présent et probablement aussi dans la suite des événements, elle qui déjà n'est plus ce qu'elle était, mais préparerait le terrain à un changement de régime. Un système en effet où le président ne règne plus seulement mais gouverne au quotidien à travers un exécutif à sa dévotion, ce dernier disposant lui-même d'une majorité à l'Assemblée, est présidentiel, quand la lettre de la constitution serait quant à elle parlementaire. Ennahda propose en fait à Qalb Tounes et à d'autres une alliance sacrée contre ce qui équivaldrait à un coup d'Etat. Un coup d'Etat constitutionnel, légal, mais coup d'Etat quand même puisqu'il déboucherait sur un changement de régime s'il devait réussir. Le meilleur des coups d'Etat possibles d'ailleurs, puisqu'il serait, en plus d'être légal, tout à fait pacifique. Pire encore, ce projet pourrait bénéficier de l'appui de la majorité du peuple, qui la première y avait travaillé en élisant un sans-parti au poste de président de la République. Kais Saïed est un constitutionnaliste, Ennahda ne l'oublie pas. En ce moment, constitutionnaliste doit signifier putschiste pour elle. A voir ses contorsions pour faire passer le message à la classe politique sur les dangers qui la guettent, mais sans devoir pour cela prononcer les mots fatidiques, de peur qu'ils ne commencent à devenir réalité, on mesure l'alarme qui est la sienne. Jusque-là, tout lui paraissait préférable à un retour devant les électeurs. Ce n'est plus le cas maintenant qu'elle a pris connaissance du gouvernement de combat composé de concert par le Premier ministre et le président de la République. M. H.

américain a annoncé que les ressortissants des Etats-Unis se trouvant à bord seraient évacués et subirait une quarantaine de deux semaines à leur retour sur le sol américain. De même, l'Australie a envoyé samedi un expert médical au Japon dans le cadre d'un plan visant à évacuer ses 200 ressortissants bloqués sur ce paquebot.

Lynda Naili

Conseil de sécurité

# L'Algérie réclame deux sièges permanents pour l'Afrique

■ L'ambassadeur Sofiane Mimouni, représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, a appelé à New York à réparer l'injustice historique que l'Afrique continue de subir, en attribuant, dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité, deux sièges permanents au continent.

Par Yanis Gh.



Sofiane Mimouni, représentant permanent de l'Algérie à l'ONU

S'exprimant lors de la première réunion sur les négociations intergouvernementales relatives à la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité, l'ambassa-

teur a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la position africaine commune sur cette réforme, telle que reflétée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. A ce propos, le représentant de l'Algérie a souligné que les deux sièges permanents doivent avoir «*tous les privilèges et droits inhérents à cette catégorie, y compris le droit de veto*», réclamant par la même occasion

deux autres sièges permanents pour le continent. M. Mimouni s'est félicité, à ce titre, du large soutien dont bénéficie désormais la position africaine commune de la part d'un nombre important d'Etats membres et de groupes d'intérêt, précisant qu'il s'agit là «*d'une reconnaissance qui conforte la validité et la justesse de la requête de l'Afrique*». L'ambassadeur a

exprimé le souhait que la célébration, cette année, du 75<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies, puisse «*offrir l'occasion d'insuffler un nouvel élan au processus de réforme du Conseil de sécurité*». Dans ce cadre, il a relevé la nécessité de tirer profit «*des progrès accomplis jusqu'ici pour aboutir à un Conseil de sécurité plus représentatif, démocratique, efficace, transparent et accessible*». M. Mimouni a réaffirmé la pertinence du cycle de négociations intergouvernementales en tant que forum unique et légitime pour poursuivre le débat sur la réforme du Conseil de sécurité en vue de réaliser une réforme globale du Conseil de sécurité qui englobe les cinq principaux aspects de cette réforme, à savoir les catégories de membres, la question du droit de veto, la représentation régionale, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail et la relation entre le Conseil et l'Assemblée générale. Il a estimé qu'en dépit des difficultés qui continuent de marquer ce pro-

cessus, il était essentiel de continuer à s'engager collectivement afin d'aboutir à une réforme du Conseil de sécurité qui puisse recueillir le consensus le plus large possible. «*Face aux réalités d'un monde en évolution rapide, il est crucial de maintenir le système international sur la voie d'un multilatéralisme démocratique dynamique et efficace*», a-t-il indiqué, en marquant la disponibilité de l'Algérie, en sa qualité de membre du Comité des Dix (C-10), à s'engager de manière constructive dans le processus de négociations intergouvernementales. Pour réussir, ce processus doit «*demeurer inclusif et transparent*», a-t-il préconisé. Lors de cette première réunion, co-présidée par les Emirats arabes unis et la Pologne, l'ambassadeur a mis en exergue la nécessité d'«*une réforme globale du système des Nations unies qui respecte les principes, objectifs et idéaux de la Charte des Nations unies pour un monde plus juste fondé sur l'universalisme, l'équité et l'équilibre régional*».

Y. Gh./APS

Marketing touristique

## Les 13<sup>es</sup> Journées prévues les 19 et 20 février à Alger

Les «13es Journées du marketing touristique» se tiendront les 19 et 20 février 2020 à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration (ESHRA) de Ain Benian (Alger), indique hier un communiqué de son organisateur. Placées sous le patronage du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, sous la thématique «Destination Algérie : un enjeu de portée sectorielle et de développement économique, pour quelle stratégie mar-

keting ?», ces journées seront animées par des experts nationaux, internationaux, universitaires et des acteurs institutionnels. Les intervenants «*ne manqueront pas de susciter un grand intérêt, tout particulièrement dans le contexte économique actuel*», a indiqué le directeur de RH International com-

munication, Rachid Hexas. Ce dernier tient à souligner l'annonce récente, devant l'APN, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de procéder à «*une refonte du secteur touristique avec pour objectif de mettre en œuvre un Plan destination Algérie qui s'appuiera principalement sur le soutien de l'action*

des agences de voyages, d'une part, ainsi que sur la facilitation des procédures visas, au profit des touristes étrangers, d'autre part». Une telle démarche «*encouragera les voyageurs qui souhaitent découvrir l'Algérie, le plus grand pays d'Afrique aux atouts touristiques indéniables*», a pour-

suivi M. Hexas, rappelant également l'organisation par le ministère du Tourisme d'ateliers de travail inhérents à la stratégie de marketing touristique, dans le cadre d'«*une vision prospective, basée sur la réalisation des objectifs de développement global*».

K. L.

Concours «Miss distinction culturelle et créative»

## Tiaret : qualification de six étudiantes à la finale

Six étudiantes universitaires se sont qualifiées à la finale du concours «Miss distinction culturelle et créative», dont la première édition est organisée à Tiaret, à l'issue des demi-finales qui ont eu lieu samedi à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, a-t-on appris du jury. Le tour des demi-finales de ce concours a vu la participation de neuf candi-

dates dont les qualifiées pour la finale prévue le 7 mars prochain à la maison de la culture «Ali-Maachi», dans le cadre de célébration de la Journée mondiale de la femme, a-t-on indiqué. Le concours vise à tester les capacités des étudiantes dans différents domaines culturels, suivant des critères prenant en considération la mode d'expression des

idées et l'esthétique et la présence sur scène, entre autres, selon l'étudiante Romaisa Chams El Assil Dorane, animatrice de l'équipe «Affak Tamayouz», de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret. Ce concours, qui a permis de découvrir les capacités intellectuelles, culturelles et littéraires chez les participantes, constitue une aubaine pour les concu-

rentes de faire valoir leurs connaissances dans différents domaines. Le jury de cette manifestation, organisée par la maison de la culture en collaboration avec l'équipe «Affak Tamayouz», est composé d'universitaires et d'animateurs dans les domaines culturel et associatif.

Sami Y.

## Accident de la circulation 3 morts et une personne grièvement blessée à Batna

TROIS personnes sont décédées et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu sur la voie réservée aux poids lourds au niveau du carrefour reliant Batna-Barika et M'sila, dans la wilaya de Batna, a affirmé hier le responsable de la communication de la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Hassan Yahia-Cherif. La même source a précisé que l'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule touristique qui s'est renversé avant de s'écraser contre un poteau électrique en béton, occasionnant la mort de 3 personnes, âgées entre 35 et 36 ans, et blessant grièvement une quatrième personne âgée de 39 ans.

Lyas C.

## Présidence Tebboune procède à un mouvement des secrétaires généraux de wilaya

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement des secrétaires généraux de wilaya, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République. A ce titre, sont nommés en qualité de secrétaires généraux de wilaya, Mesdames et Messieurs : 1. Nahila Laredj, secrétaire général de la wilaya d'Adrar, 2. Boussouar Mustapha, secrétaire général de la wilaya de Laghouat, 3. Aggoun Houria, secrétaire général de la wilaya d'Oum El Bouaghi, 4. Bahnas Abdelaziz, secrétaire général de la wilaya de Batna, 5. Benhaddou Djamel Abdelmoumen, secrétaire général

de la wilaya de Béjaïa, 6. Nouacer Brahim, secrétaire général de la wilaya de Biskra, 7. Dahou Mustapha, secrétaire général de la wilaya de Bouira, 8. Laiouar Toufik, secrétaire général de la wilaya de Tamanrasset, 9. Menia Djamel, secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, 10. Dahadj Mohamed El-Barka, secrétaire général de la wilaya de Tiaret, 11. Guerliche Mustapha, secrétaire général de la wilaya de Tizi Ouzou, 12. Dahmani Mohamed, secrétaire général de la wilaya d'Alger, 13. Saïla Boucjemaa, secrétaire général de la wilaya de Djelfa, 14. Belmelh Abed, secrétaire général de la

wilaya de Sétif, 15. Goura Mohamed, secrétaire général de la wilaya de Saïda, 16. Kanem Mouloud, secrétaire général de la wilaya de Skikda, 17. Harizi Salim, secrétaire général de la wilaya d'Annaba, 18. Berrache Nidhal Mahmoud, secrétaire général de la wilaya de Mostaganem, 19. Benaddane Laredj, secrétaire général de la wilaya de Ouargla, 20. Chaïb Boubakeur, secrétaire général de la wilaya d'Oran, 21. Boukhoudmi Salima, secrétaire général de la wilaya d'El Bayadh, 22. Bendjima Abdelkader, secrétaire général de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, 23. Boudraâ Mohamed, secrétaire général de la

wilaya de Boumerdès, 24. Bouzid Noursadette, secrétaire général de la wilaya de Tindouf, 25. Moulay Abdelkader, secrétaire général de la wilaya de Tiessemsilt, 26. Djouadi Abdelaziz, secrétaire général de la wilaya d'El Oued, 27. Anmour Madjid, secrétaire général de la wilaya de Souk Ahras, 28. Dellal Mohamed, secrétaire général de la wilaya de Tipaza, 29. Belhaddad Ahmed, secrétaire général de la wilaya d'Aïn Defla, 30. Souna Benamar, secrétaire général de la wilaya de Naâma, 31. Lebbad Hacène, secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa.

Djerad :

# Relance de l'économie nationale par la rupture avec les anciennes pratiques

■ Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que le Plan d'action du gouvernement visait à relancer l'économie nationale par une approche en «totale rupture» avec les anciennes pratiques, car reposant sur le développement humain, la transition énergétique et la mutation numérique.

Par Malek M.

Présentant le plan d'action du gouvernement devant le Conseil de la nation, le Premier ministre a précisé que le plan d'action du gouvernement focalise sur l'accélération d'une profonde révision en vue d'opérer la rupture avec les modes de gestion du passé qui ont creusé le fossé entre des administrations dispendieuses et dissipatrices, d'une part, et des pans et de pans de sociétés de plus en plus vulnérables, d'autre part. Partant, le gouvernement est appelé à œuvrer sur deux fronts, a-t-il dit, précisant que pour le premier «social» il s'agira de garantir l'égalité de chances, instaurer un climat de confiance et de soutien dans le cadre d'une Algérie nouvelle qui n'exclue personne. Le deuxième front, qui est économique, implique d'œuvrer à



la relance de l'économie nationale, de rassurer les opérateurs impactés par l'inadéquation des choix en matière de gestion économique et de l'instabilité de la législation, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé que les anciennes méthodes obsolètes, à l'origine de l'aggravation des difficultés socio-économiques, avaient contribué à «l'entrave des initiatives au lieu de stimuler leur émergence», insistant que les repères de l'action du gouvernement fixés dans le programme du président de la République, «donnent une vision, une méthode et un programme en rupture avec les anciennes pratiques». «Ces repères sont fondés sur trois principes, à savoir : le développement humain, la transition énergétique et la transformation numérique», a-t-il précisé.

M. M.

Véhicules industriels

## La SNVI bientôt rattachée à la Direction des industries militaires

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a indiqué que la Société nationale des véhicules

industriels (SNVI) sera bientôt rattachée à la Direction des industries militaires relevant du ministère de la Défense nationale

(MDN). Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant les

membres du Conseil de nation, M. Aït Ali a précisé que «la SNVI sera rattachée, d'ici deux ou trois mois au plus tard, à la Direction

des industries militaires».

La SNVI est partie signataire de la convention de 2012 portant création d'une société algérienne de production de poids lourds de type Mercedes-Benz.

La partie algérienne détient 51 % du capital de cette société représentée par la SNVI (34 %) et le ministère de la Défense nationale (17 %), tandis que le fonds d'investissement émirati «Aabar» détient un taux de 49 %. Daimler/Mercedes-Benz est le partenaire technologique de ce partenariat.

Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Reda A.

Sensibilisation à l'économie verte

## Plus de 200 enseignantes formées à Oran

Plus de 200 enseignantes ont bénéficié d'une formation à Oran dans le cadre d'un programme valorisant le rôle des femmes en tant qu'actrices incontournables dans le développement de l'économie verte, a-t-on appris samedi de la responsable de cette opération.

«L'implication des femmes dans la croissance de l'économie verte constitue l'objectif essentiel de cette formation», a précisé Zhor Bereksi, dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de clôture de ce programme intitulé «Khadra». «Plusieurs ateliers thématiques ont été animés au profit des participantes, consolidant ainsi leurs capaci-

tés dans le domaine de la sensibilisation et animation auprès des élèves», a expliqué M<sup>me</sup> Bereksi. «Plus de 8 000 enfants ont pris part aux activités ludiques démonstratives organisées dans différents établissements scolaires et à travers les actions de proximité dans les quartiers», a-t-elle fait savoir. Des sorties pédagogiques ont été aussi proposées dans des Centres d'enfouissement techniques (CET) et des entreprises économiques spécialisées dans le recyclage de déchets. Le programme «Khadra» a également permis la formation d'une trentaine d'autres femmes parmi le personnel des collectivités locales et de femmes au foyer qui ont appris à trans-

former certains déchets ménagers en accessoires et articles d'embellissement intérieur. A ce titre, divers objets issus de la transformation des déchets domestiques ont été exposés lors de la cérémonie de clôture du programme «Khadra», agrémentée, en outre, par des spectacles de chants et de théâtre animés par des enfants. Cette opération avait été lancée en novembre 2017 par le Bureau «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'ONG «R20» (Regions of climate action), en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et la wilaya d'Oran.

K. M.

Endettement

## Les pays d'Afrique subsaharienne doivent rendre leur endettement public soutenable

18 pays à faible revenu étaient en situation de surendettement ou exposés à de forts risques de surendettement, selon le cadre de soutenabilité de la dette de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. «Ce nombre, élevé, a progressé de 50 % depuis 2010. Par ailleurs, la structure de la dette publique a évolué, accentuant les vulnérabilités...»

Les pays d'Afrique subsaharienne ainsi que d'autres pays à revenu faible et intermédiaire doivent s'employer à rendre leurs niveaux d'endettement public soutenables, ce qui passe par une amélioration indispensable de la transparence et de la gestion de la dette», a indiqué la

Banque mondiale (BM) sur son site web. L'explosion de la dette publique en Afrique subsaharienne, qui s'explique principalement par les défaillances des systèmes de gestion de l'endettement, mais aussi par le manque de transparence dans ce domaine, la médiocrité de la gestion macrobudgétaire, une dépendance accrue à l'égard de sources de financement plus coûteuses et risquées et une conjoncture défavorable, induit une vulnérabilité grandissante, ont expliqué les experts de la BM.

Au 31 août 2019, 18 pays à faible revenu étaient en situation de surendettement ou exposés à de forts risques de surendette-

ment, selon le cadre de soutenabilité de la dette de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

«Ce nombre, élevé, a progressé de 50 % depuis 2010. Par ailleurs, la structure de la dette publique a évolué, accentuant les vulnérabilités.

Ainsi, la part de la dette libellée en devises a augmenté de 12 points de pourcentage depuis 2013 et ressort à 36 % du PIB en 2018», selon la BM.

Ces experts ont relevé qu'une telle situation expose certains pays subsahariens au risque d'un tarissement brutal des flux de capitaux, à l'instar de ce que l'on observe en général dans les économies émergentes. Dans

son évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA), la Banque mondiale fait état d'un recul des indicateurs relatifs à la politique d'endettement en Afrique subsaharienne depuis 2014, signe d'une dégradation du système de gestion de la dette. Dans certains pays, comme la République du Congo, le Mozambique et le Togo, cette évolution se conjugue à de sérieux problèmes de transparence.

Les cas récents de dettes cachées révèlent le manque de capacités des pays d'Afrique à notifier leurs niveaux d'endettement, instaurer des cadres juridiques efficaces et suivre leur dette publique, selon les experts.

«De solides capacités de gestion peuvent améliorer la transparence de la dette, minimiser les risques de passif, atténuer les menaces liées à une rapide accumulation de l'endettement et renforcer la stabilité macroéconomique générale. Une saine gestion de l'endettement public et une transparence accrue aideront les Etats d'Afrique subsaharienne à contracter des emprunts lorsqu'ils en ont besoin, sans se mettre en danger, tout en inscrivant les besoins de financement dans les objectifs macroéconomiques et de développement à long terme», ont conseillé les experts.

Reda A.

Tlemcen

# Caravane d'information sur la Wilaya V historique au profit des écoliers

■ Une caravane d'information sur la Wilaya V historique sera organisée au profit des écoliers à partir du 18 février en cours à Tlemcen, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, a-t-on appris des organisateurs.

PH > D. R.  
Par Mahi L.

Une caravane, qui sillonne-  
ra un mois durant, plu-  
sieurs écoles primaires,  
CEM et lycées des com-  
munes de Tlemcen, Sabra,  
Bouhlou et autres, prévoit une  
exposition de photos sur la  
Wilaya V historique et des expo-  
sés sur sa création, sa gestion,  
ses dirigeants et les batailles  
qu'elle a connues dont celle de  
Fellaoucene à Tlemcen, a indi-  
qué le directeur du Centre des  
arts et des expositions de  
Tlemcen, Amine Boudefla.

Le programme comporte éga-  
lement des exposés sur le rôle  
de la femme et la médecine dans  
la Wilaya V historique, illustrés  
de photos de moudjahidine et de  
chouhada, ainsi qu'une commu-  
nication du président du comité  
scientifique de cette caravane, le

professeur d'histoire à l'université  
d'Oum El Bouaghi,  
Benabdelmoumene Brahim, qui  
a décroché en 2018 la première  
place au concours de recherche  
historique sur la personnalité du  
martyr Larbi Ben M'hidi, organisé  
par le ministère des  
Moudjahidine, a-t-on fait savoir.

La manifestation prévoit éga-  
lement la distribution de  
dépliants résumant les événe-  
ments importants qui se sont  
déroulés dans la Wilaya V histo-  
rique et la projection de films de  
guerre réalisés par le ministère  
de la Culture. M. Boudefla a sou-  
ligné que cette initiative s'inscrit  
dans le prolongement du pro-  
gramme élaboré par le Centre  
des arts et des expositions de  
Tlemcen depuis trois ans, dans  
le but de préserver la mémoire  
collective et mettre en exergue  
les événements de la glorieuse



guerre de Libération nationale à  
travers l'organisation d'exposi-  
tions itinérantes, de journées  
d'étude et de colloques natio-

naux sur la lutte du peuple algé-  
rien contre le colonisateur fran-  
çais au profit des élèves des trois  
paliers. M. L./APS

Khenchela

## Le village Ezzaouïa commémore le 64<sup>e</sup> anniversaire de la bataille Asfour

Des citoyens et moudjahidine du villa-  
ge Ezzaouïa, commune de Chechar  
(70 km au sud de Khenchela), ont com-  
mémoré, samedi, le 64<sup>e</sup> anniversaire de  
la bataille Asfour qui a eu lieu le 14 février  
1964.

Autorités locales, moudjahidine et  
cadres du musée régional du moudjahid  
ont évoqué, au pied de la stèle commé-  
morative, l'héroïsme des moudjahidine  
qui avaient, sous la direction du chahid  
Abbas Laghrour, affronté des forces  
ennemies supérieures en nombre et en

armes.

L'hymne national a été entonné à l'oc-  
casion, une gerbe de fleurs a été dépo-  
sée au carré des martyrs et la Fatiha de  
Livre saint a été lue à la mémoire des  
chouhada de la Révolution.

Hocine Chabi, habitant Ezzaouïa et  
témoin de la bataille appelée également  
Khenet Lakehal, a assuré que la bataille  
avait duré deux jours, mettant 90 mou-  
djahidine face à un millier de soldats fran-  
çais. Au cours de cette bataille, 22 chou-  
hada sont tombés au champ d'honneur

les armes à la main, tandis que l'ennemi  
avait perdu 300 soldats et un avion de  
guerre dont l'épave est aujourd'hui expo-  
sée à la maison de jeunes de Chechar.

Asfour figure parmi les 300 batailles  
survenues dans la Wilaya I historique  
durant la guerre de Libération nationale,  
selon les statistiques de la Direction des  
moudjahidine qui recense 359 monu-  
ments historiques, dont des camps de  
concentration et centres de torture.

O. N.

Sidi Bel-Abbès

## Réception de 100 dossiers de porteurs de projets et de start-up

La section de Sidi Bel-Abbès  
de l'Agence nationale de promo-  
tion et de développement des  
parcs technologiques a enregistré,  
depuis la fin d'année dernière,  
le dépôt de 100 dossiers de  
porteurs de projets de start-up,  
a-t-on appris samedi de sa direc-  
trice, Wassila Guenateg.  
L'agence a lancé un appel sur

internet invitant tous les porteurs  
de projets de start-up désirant  
rejoindre la section de Sidi Bel-  
Abbès via Internet afin d'enregis-  
trer leurs projets sur la platefor-  
me prévue à cet effet, a-t-on fait  
savoir.

La même responsable a fait  
savoir qu'après un premier exa-  
men des dossiers déposés, il a

été constaté qu'ils sont d'un haut  
niveau, ambitieux et objectifs,  
portant sur le domaine de l'intelli-  
gence artificielle, ce qui est un  
indice positif du développement  
de ce domaine dans la région  
ouest.

Elle a indiqué que ces projets  
seront présentés par leurs por-  
teurs le 27 février devant la com-

mission chargée du choix des  
projets qui seront soutenus et  
accompagnés par l'agence, sou-  
lignant que le commission se  
concentrera sur les conditions  
de sélection portant sur le  
domaine des technologies de  
l'information et de la communi-  
cation, de la numérisation et de l'in-  
novation. Ali H.

El Tarf

## Près de 29 000 familles ciblées par le programme de solidarité du ramadhan

Pas moins de 28 512 familles nécessi-  
teuses, réparties à travers les 24 com-  
munes de la wilaya d'El Tarf, seront ciblées  
par le programme de solidarité consacré par  
la wilaya pour le prochain mois de ramad-  
han, a indiqué, samedi, la directrice de l'ac-  
tion sociale (DAS).

Le nombre des familles nécessiteuses a  
été récemment arrêté après «actualisation»  
des listes des bénéficiaires, a précisé M<sup>me</sup>  
Anissa Djeriden, qui a ajouté que cette opé-  
ration a été précédée par une série de sor-  
ties, de rencontres et de réunions incluant les

différents partenaires concernés (com-  
munes, chefs de daïra, DAL et inspectrice de  
la wilaya).

Tout en rappelant que l'aide financière de  
l'Etat est estimée à 6 030,00 DA au profit de  
chaque famille, ainsi que la poursuite des  
efforts consentis dans le cadre des préparatifs  
de cette importante opération de solidarité,  
la directrice de l'action sociale a évoqué  
les différents subventions émanant des dif-  
férents organismes et ministères.

En plus de la contribution des  
Assemblées populaires communales (APC),

estimée à 75 774 760,00 DA et de celle du  
ministère de la Solidarité nationale, de la  
Famille et la Condition de la femme qui est  
de l'ordre de 35 millions de dinars, M<sup>me</sup>  
Djeriden a indiqué que la wilaya a contribué  
avec la somme de 30 millions de dinars, alors  
que la contribution de la Direction locale des  
affaires religieuses et wakfs est de  
7 263 938,53 DA.

Selon la responsable de la DAS, les béné-  
ficiaires, dans le cadre du programme de  
solidarité, recevront leurs aides financières  
sur leurs comptes postaux (CCP). K. L.

## Oran Renflouage d'un filet fantôme à Cap Rousseau

UNE OPÉRATION pour le ren-  
flouage d'un filet fantôme au  
niveau de la rive sauvage de  
Cap Rousseau, à l'Est d'Oran, a  
été organisée vendredi par l'as-  
sociation écologique marine  
«Barbarous», a-t-on appris  
samedi de son secrétaire géné-  
ral. La présence de ce filet à  
une profondeur de 20 mètres  
au «Golfe d'Oran», près de Cap  
Rousseau, a été signalée par  
une plongeuse apnéiste et une  
équipe composée de 9 plon-  
geurs mobilisée n'a pu ren-  
flouer la totalité du filet, a indi-  
qué, à l'APS, Amine Chakouri.  
Quelque 300 mètres de ce filet  
ont été retirés et une grande  
partie estimée à plus de 600 m  
demeure dans le fond, faute de  
moyens humains et matériels,  
a-t-il fait savoir, soulignant que  
ce filet fantôme continue de  
menacer la biodiversité dans  
cette zone, capturant la faune  
et étouffant la végétation mari-  
ne, en attendant une vaste  
opération pour s'en débarrasser.

Le filet, localisé à quelques  
centaines de mètres de la  
plage, est celui de chalutage,  
qui ne peut être utilisé dans  
cette zone, a fait remarquer M.  
Chakouri, déplorant le compor-  
tement «irresponsable» de cer-  
tains pêcheurs, qui nuisent à la  
biodiversité pour du profit.  
Cap Rousseau, qui se trouve  
dans une zone sauvage difficil-  
ement accessible, est d'une  
grande importance pour la  
reproduction des poissons. Le  
chalutage dans cet espace est  
formellement interdit, a fustigé  
le secrétaire général de l'asso-  
ciation «Barbarous». May G.

Tunisie

# Fakhfakh annonce le report de l'annonce de la composition du nouveau gouvernement

■ Le Chef du gouvernement tunisien désigné, Elyes Fakhfakh, a déclaré qu'il «a été décidé, par souci d'achever le processus de formation du gouvernement dans les meilleures conditions, de reporter l'annonce de sa composition à samedi à 18h00, pour plus de consultations et un examen approfondi de certaines questions liées au prochain gouvernement», rapporte un communiqué de la Présidence de la République, cité par l'agence TAP.



Par Malik N.

**M** Fakhfakh, ancien ministre des Finances, a été désigné après l'échec d'un premier cabinet formé sous la houlette d'Ennahdha après les législatives du 6 octobre, et largement rejeté par le Parlement.

Parmi la liste de ministres annoncée samedi soir, plusieurs sont issus d'Ennahdha, bien que ce parti ait annoncé un peu plus tôt dans la journée qu'il se retirait du gouvernement.

«La décision d'Ennahdha met le pays dans une situation difficile qui nous oblige à étudier les possibilités juridiques et constitutionnelles», a déclaré le Premier ministre désigné.

«Nous avons décidé avec le

président de la République de mettre à profit ce qui reste des délais constitutionnels pour chercher une issue», a-t-il ajouté.

M. Fakhfakh a été nommé le 20 janvier par le président Kais Saïed pour former, dans un délai d'un mois, un cabinet susceptible de convaincre la majorité des députés. La liste présentée samedi compte une moitié de personnalités présentées comme indépendantes, notamment chargée des ministères régaliens.

Ennahdha réclame la formation d'un gouvernement d'unité nationale incluant le deuxième parti au Parlement, Qalb Tounès.

«Ennahdha a décidé de ne pas participer ni de voter la confiance à un gouvernement qui aurait été trop faible», a déclaré à la presse Abdelkarim Harouni,

président du conseil de la choura d'Ennahdha.

A défaut de gouvernement d'ici le 15 mars, M. Saïed aura la possibilité de dissoudre le Parlement et de déclencher des élections anticipées, organisées dans un délai de trois mois. Tant qu'un nouveau cabinet n'obtient pas la confiance du Parlement, le gouvernement sortant continue à gérer les affaires courantes.

«Nous souhaitons éviter de nouvelles élections, mais nous n'avons pas peur d'y aller, surtout avec une loi électorale améliorée», a assuré M. Harouni.

## Ennahdha se retire du gouvernement de Fakhfakh

Le mouvement Ennahdha, majoritaire au sein de

l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) en Tunisie, a décidé de «se retirer du gouvernement d'Elyes Fakhfakh et de ne pas lui accorder la confiance au Parlement», a déclaré samedi le président du conseil de la Choura, Abdelkrim Harouni.

«Devant l'insistance d'Elyes Fakhfakh, chargé de former le gouvernement, à rejeter l'idée d'un gouvernement d'union nationale, Ennahdha a décidé de se retirer», a-t-il précisé, cité par l'Agence TAP.

Fakhfakh a présenté plus tôt dans la journée, à Dar Dhiafa, aux partis et aux blocs parlementaires concernés par la formation du gouvernement, la composition finale de son équipe gouvernementale, avant de la présenter officiellement en fin d'après-midi au président tunisien Kais Saïed.

Le chargé de former le gouvernement a rencontré, dans ce cadre, des représentants du mouvement Ennahdha, du Courant démocrate, du mouvement Echaab, du mouvement Tahya Tounes et du bloc de la Réforme nationale.

Elyes Fakhfakh s'est également entretenu avec des représentants des blocs de la coalition «Al Karama» et «Al Moustakbal», alors que les partis Qalb Tounes «Au cœur de la Tunisie», et le «Parti Destourien Libre» ont décliné son invitation.

La Constitution en vigueur prévoit, dans le cas où la composition proposée par le Chef du gouvernement n'aie pas la confiance du Parlement, un prolongement de délai de 30 jours. Après quoi, le président de la

République procédera dans le cas d'un nouvel échec à la dissolution du Parlement et à la convocation des élections législatives anticipées.

## Qalb Tounès n'accordera pas sa confiance au gouvernement Fakhfakh

La formation politique tunisienne «Qalb Tounès» a affirmé samedi, dans une déclaration, qu'elle n'accordera pas sa confiance au gouvernement d'Elyes Fakhfakh, rapporte l'agence officielle tunisienne TAP.

«Le parti qui dispose de 38 sièges au Parlement a rappelé, dans une déclaration, avoir décidé de camper dans l'opposition, réaffirmant qu'il ne fera pas partie de la prochaine coalition gouvernementale qui sera proposée par Elyes Fakhfakh», a indiqué la même source.

Le parti a fait savoir, en outre, que son conseil national se réunira avant la date de la plénière de vote pour annoncer officiellement sa décision de ne pas soutenir l'équipe gouvernementale d'Elyes Fakhfakh.

Dans une publication sur son compte facebook, le président de Qalb Tounès affirme avoir décliné l'invitation qui lui a été adressée par Elyes Fakhfakh, chargé de former le prochain gouvernement, d'assister à la réunion prévue à Dar Dhiafa à Carthage.

«Nous ne sommes pas concernés par la formation du gouvernement et refusons la démarche suivie dans ce cadre», a-t-il indiqué.

Initialement prévue vendredi, l'annonce de la composition du gouvernement Fakhfakh est attendue en fin de journée.

A l'issue de sa rencontre, la veille, avec le président de la République, Elyes Fakhfakh a déclaré que dans le souci de parachever le processus de formation du gouvernement dans les meilleures conditions, il a été décidé de reporter d'une journée l'annonce de la composition.

Le but étant de poursuivre les concertations et de se focaliser sur certaines questions liées au prochain gouvernement.

Elyes Fakhfakh a été désigné le 20 janvier par le président de la République tunisienne, Kais Saïed. Il a entre les mains un délai de 60 jours pour former son gouvernement. Dans le cas où il n'y parviendrait pas, la Constitution en vigueur permet au président de la République de dissoudre l'actuelle Assemblée et de convoquer des législatives anticipées.

M. N./APS

R. M.

Sidati

## La création de l'intergroupe européen est une réalisation importante pour le peuple sahraoui

**L**e représentant du Front Polisario en France, Mohamed Sidati, s'est félicité de la formation de l'intergroupe parlementaire européen «Paix pour le peuple sahraoui» y voyant comme une grande réussite pour le peuple sahraoui dans son combat pour la liberté et l'indépendance.

Le diplomate sahraoui a affirmé, lors d'une conférence de presse tenue après l'annonce officielle, jeudi à Strasbourg, de la naissance de ce nouveau groupe de soutien au peuple sahraoui que «cette réussite est extrêmement importante pour la cause sahraouie puisque le groupe s'efforcera de donner de la visibilité à la lutte juridique menée par le Front Polisario pour la liberté et l'indépendance du peuple sahraoui».

Pour le représentant du Front Polisario en France, l'intergroupe parlementaire européen a également le noble objectif de défendre les droits du peuple sahraoui et de confronter toutes les méthodes adoptées par le régime marocain dans le but de saper tout soutien à la cause sahraouie.

A cet égard, il a salué le soutien exprimé par les membres du groupe qui dépasse la centaine de députés des différentes formations du Parlement européen, et leur volonté de travailler au niveau de cette institution européenne pour assurer le plein respect des droits du peuple sahraoui et de sa souveraineté exclusif sur ses ressources naturelles.

L'intergroupe européen «Paix pour le peuple sahraoui» a été annoncé officiellement jeudi à Strasbourg, un bloc de plus d'une centaine de députés de divers partis politiques de tous les pays de l'Union européenne (UE) dans le but de soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance.

Le chef de ce groupe interparlementaire européen «Paix pour le peuple sahraoui», député du Parti social-démocrate allemand, Joachim Schuster, a souligné de son côté l'importance de pousser l'Union européenne (UE) à jouer «un rôle positif et pivot» dans la résolution du conflit au Sahara occidental, tel

que stipulé dans les résolutions pertinentes des Nations unies et du Conseil de sécurité onusien.

Joachim Schuster, élu jeudi à la tête du nouveau groupe de soutien au peuple sahraoui, a également déclaré dans un communiqué que l'Union européenne «est tenue d'assumer ses responsabilités et son engagement à respecter le droit international et européen, d'une part et d'autre part envers le peuple sahraoui et sa lutte juste pour ses droits légitimes, y compris le droit à l'indépendance et à l'autodétermination».

«Nous, en tant que députés au Parlement européen, sommes également tenus d'espérer que les Nations unies nommeront un envoyé personnel du Secrétaire général pour reprendre le processus politique vers une solution juste et équitable au conflit du Sahara occidental (occupé par le Maroc depuis 1975) qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination, en impliquant l'Union africaine (UA) dans cette question...».



Yémen

# 31 civils tués dans des raids après le crash d'un avion de la coalition

■ Au moins 31 civils ont été tués samedi dans des raids aériens au Yémen, au lendemain du crash d'un avion de combat saoudien de la coalition militaire engagée dans la guerre contre les rebelles dans ce pays.

Par Rosa C.

Les rebelles yéménites Houthis ont affirmé avoir abattu l'avion saoudien «de type Tornado à l'aide d'un missile sol-air perfectionné». La coalition n'a précisé ni les raisons du crash ni le sort de l'équipage. Un tel crash est rare depuis le début en 2014 du conflit au Yémen, où la coalition, dont les piliers sont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, est intervenue en 2015 pour soutenir le pouvoir face aux rebelles qui contrôlent des régions du nord et de l'ouest du pays, ainsi que la capitale Sanaa. Vendredi soir, un appareil Tornado appartenant aux forces saoudiennes est tombé dans la province yéménite de Jawf (nord) lors d'une mission de soutien aérien aux forces gouvernementales, a dit le porte-

parole de la coalition, le Saoudien Turki al-Maliki, cité par l'agence SPA, sans autre précision. Après le crash, la chaîne de télévision al-Massirah, organe des rebelles, a fait état de multiples frappes de la coalition militaire contre Al-Hayjah, une région sous contrôle rebelle à Jawf, où des habitants étaient «rassemblés autour des débris de l'avion abattu». Les rebelles ont fait état de nombreux morts dont des femmes et des enfants. «Selon des informations préliminaires, 31 civils ont été tués et 12 blessés dans des raids aériens à Al-Hayjah», a affirmé dans un communiqué le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Dans un nouveau communiqué, la coalition dirigée par Ryad a admis «la possibilité de dommages collatéraux» lors d'une opération de «recherches et de sauvetage»



PH. &gt; D. R.

sur le site du crash. L'aviation est un atout crucial de la coalition dans le conflit. Lise Grande, coordinatrice humanitaire de l'ONU au Yémen, a dénoncé des «frappes terribles». «Aux termes des conventions humanitaires internationales, les parties ayant recours à la force ont l'obligation de protéger les civils. Cinq ans après le début de ce conflit, les protagonistes ne respectent toujours pas cela, c'est choquant».

Les Houthis ont pour leur part diffusé des images présentées comme celles du tir du missile et du moment où l'avion est touché et s'écrase dans une boule de feu. Sur son compte Twitter, un porte-parole des Houthis, Mohamed Abdelsalam, a affirmé que «la destruction de l'avion est un coup dur pour l'ennemi, et témoigne de l'importante amélioration des capacités de défense des rebelles». Cette escalade survient après de violents combats autour de Sanaa, les rebelles tentant d'avancer sur

plusieurs fronts en direction de Hazm, le chef-lieu du gouvernorat de Jawf. La grande partie de ce gouvernorat est aux mains des Houthis, mais Hazm est contrôlée par les forces pro-gouvernementales. Si la revendication des Houthis se confirme, cela signifierait le renforcement de l'arsenal des rebelles accusés de recevoir des armes de l'Iran chiite qui affirme les soutenir politiquement et non militairement. «Au début du conflit, les Houthis était une milice hétéroclite qui se procurait les armes dans le pays», a affirmé à l'AFP Fatima Abo Alasar, une experte au Middle East Institute. «Aujourd'hui, ils ont massivement développé leur arsenal avec l'aide de l'Iran et du Hezbollah, un puissant mouvement armé libanais pro-iranien», a-t-elle dit. Selon un rapport d'experts de l'ONU chargés de contrôler l'embargo imposé en 2015 au Yémen et obtenu le 1er février par l'AFP, les Houthis disposent depuis

2019 de nouvelles armes dont certaines ont des caractéristiques similaires à de l'armement produit en Iran. En avril 2017, un hélicoptère saoudien de type Black Hawk s'est écrasé dans le centre du Yémen, tuant 12 militaires saoudiens. Un responsable militaire yéménite avait à l'époque évoqué l'hypothèse de «tirs amis». Selon diverses organisations humanitaires, la guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement des civils. 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance d'après l'ONU. Les protagonistes au Yémen ont été accusés d'avoir commis des bavures ayant coûté la vie à des civils. La coalition a annoncé cette semaine le début de poursuites judiciaires contre ses militaires soupçonnés de bavures lors d'attaques dans ce pays où l'ONU a déploré des crimes de guerre.

R. C.



## Commentaire

Patriotes

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs années que des personnalités de droite et d'extrême-droite réclament une «union des droites» qui pourrait contrecarrer les stratégies électoralistes de la gauche et du centre et surtout porter un candidat capable, finalement, d'être élu à l'Élysée. Marine Le Pen a été l'une des plus farouches opposantes à ce concept qui ressemblait, un peu trop à son goût, à un appel de désespoir et un aveu de défaite dans la politique du Front National d'abord, devenu depuis deux ans le Rassemblement National. Mais aujourd'hui, sentant certainement le vent tourner en sa faveur avec une détestation très intense de la personne même de Macron, son plus sérieux adversaire pour la prochaine présidentielle, Le Pen propose «l'union des patriotes». Symbole de l'«ouverture» et du «rassemblement» au RN, l'ex-responsable des Républicains, Sébastien Pacull, a pu compter samedi sur un appui de poids dans la course aux municipales à Sète (Hérault). Marine Le Pen a estimé que ce rassemblement marque une «révolution culturelle», alors que cet ancien président des Républicains (LR) dans le département est à la tête d'une liste soutenue par le Rassemblement National. «Il est un des représentants de la capacité de rassemblement et d'ouverture du Rassemblement national. C'est une nouveauté pour notre mouvement. C'est une forme de révolution culturelle», a déclaré Marine Le Pen lors d'une conférence de presse. Une dizaine d'autres candidats aux élections municipales dans l'Hérault étaient également présents, dont «une majorité d'entre eux sont à la tête d'une liste d'union», a précisé Jean-Louis Cousin, délégué départemental du RN, évoquant un «effet Pacull qui se propage dans le département». Dans l'Hérault, Robert Ménard avait été élu à la mairie de Béziers en 2014 avec le soutien du «Front National», à la faveur d'une triangulaire et il soutient également le principe d'une «union des patriotes». «Il a été très rare dans le passé que le Rassemblement National soutienne des candidats qui ne soient pas issus de notre mouvement. C'est une volonté de ma part que de mettre en œuvre ce rassemblement», a souligné Marine Le Pen. «Nous sommes une liste de personnes réalistes face à des progressistes», a pour sa part soutenu Sébastien Pacull, ancien adjoint du maire de Sète François Comminhes, qui se présente, lui, avec la double investiture La République en marche (LREM) et LR. Reste à savoir si l'idée de l'«union des patriotes» fera son chemin et sera suivie d'autres ralliements qui pourraient changer l'image de certains Français encore réticents à voter pour l'«extrême-droite», alors même qu'ils partagent de nombreuses idées avec le RN et qu'ils veulent éviter un second mandat d'Emmanuel Macron. F. M.

Irak

## Trois roquettes s'abattent près de l'ambassade américaine à Bagdad

Trois roquettes se sont abattues tôt hier près de l'ambassade américaine à Bagdad, a annoncé le commandement militaire irakien, la 19<sup>e</sup> attaque contre des intérêts américains en Irak en près de quatre mois. Dans le même temps, une roquette a provoqué des dégâts matériels dans «un centre de soutien logistique du Hachd al-Chaabî», coalition de paramilitaires pro-Iran désormais intégrée aux forces de sécurité, a indiqué le commandement militaire. Son communiqué ne précise pas si les tirs de roquettes sur ces deux zones distantes de plusieurs kilomètres, font partie de la même salve ou pas. La coalition antijihadistes emmenée par les Américains a confirmé des «impacts de petites roquettes» sur Union-III, la base officiellement irakienne proche de l'ambassade américaine où siège le commandement et de nombreuses troupes de la coalition internationale, en premier lieu des militaires américains. Le

commandement militaire irakien comme la coalition assurent qu'aucune victime n'a été recensée. Des explosions survenues vers 00h30 GMT ont résonné dans le centre de Bagdad, a rapporté un journaliste de l'AFP et déclenché les sirènes d'alarme de l'ambassade américaine, selon une source diplomatique. Elles ont été suivies d'un survol aérien de la zone, a constaté un journaliste de l'AFP. Les attaques à la roquette contre des soldats, des diplomates ou des installations des États-Unis en Irak se sont multipliées depuis la fin octobre. Elles ont tué un sous-traitant américain et un soldat irakien. Aucune des 19 attaques recensées depuis le 28 octobre n'a été revendiquée mais Washington accuse les factions armées pro-Iran d'en être les auteurs. Les tensions entre Washington et Téhéran, tous deux alliés de Bagdad, ont dégénéré fin 2019 sur le sol irakien, menant à l'assassinat à

Bagdad du général iranien Qassem Soleimani sur ordre du président américain Donald Trump. Les Iraniens ont riposté avec une pluie de missiles sur une base irakienne où sont postés des soldats américains, en blessant une centaine. Les factions du Hachd, qui ont perdu leur leader de facto dans le raid contre Soleimani, Abou Mehdi al-Mouhandis, promettent depuis une «vengeance» contre les États-Unis. Le Parlement irakien – où le Hachd tient le deuxième bloc de députés – a déjà réclamé l'expulsion des 5 200 soldats américains du pays. Samedi, l'une des factions pro-Iran les plus radicales d'Irak, Nujaba, a affirmé sur Twitter avoir «décidé de commencer le compte à rebours pour la souveraineté (de l'Irak) et la réponse aux forces d'occupation américaines». «Nous sommes plus près que vous ne l'imaginez», a encore menacé le groupe, au-dessus de la photo d'un blindé américain.



Festival international du théâtre de Béjaïa

# La pièce «Timenfla» présentée en ouverture

■ La pièce «Timenfla» (Les nouaisons), du théâtre régional d'Oum-el-Bouaghi, a ouvert, ce samedi soir, au théâtre «Abdelmalek-Bouguerrouh», la 10<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de Béjaïa.



Par Abla Selles

Un choix manifestement bien inspiré, puisque la représentation a séduit au-delà de toute attente, malgré le handicap de la langue, la pièce ayant été jouée entièrement en chaoui.

«Je n'ai rien compris au texte. Mais j'ai été impressionné par le

jeu et la performance des comédiens», confiera à la presse une représentante de la délégation française, visiblement émue, et qui à l'instar du reste des représentants sénégalais voisins, ont fait montre d'un enthousiasme à tout rompre en fin de spectacle. Quant au public béjaoui, visiblement mieux loti en termes de compréhension, mais sans tout

appréhender, il s'est littéralement fendu la rate, tant l'œuvre respirait la farce et le bon mot.

Récipiendaire, en 2018, du prix de la meilleure pièce au 8<sup>e</sup> Festival du théâtre amazigh de Batna, la pièce écrite par Ali Tamer et mise en scène par Lahcene Chiba, est à dans son emballage général, une émouvante tragédie. Sa trame et ses

nouaisons s'articulent sur les péripéties d'un jeune couple, habitant en rase campagne, et qui soudain par l'effet magique du théâtre devient le centre du monde. Des citoyens de tout bord, notamment durant la période noire du terrorisme, y débarque pour exposer leur propre drame de la vie et y chercher des réponses à des ques-

tionnements d'ordre existentiel.

La temporalité avec la décadence noire, en fait, n'est qu'un repère de situation, dans une chronique qui croque, au demeurant, tous les ratages socio-politiques survenus sur la scène nationale depuis l'indépendance, expliquera un membre de la troupe, qui trouve que le fil, tel qu'il a été dressé, est commun à tous les pays qui ont connu la nuit coloniale et qui ont dû faire dans la douleur leur effort d'affranchissement.

Concrètement, la pièce est atemporelle et sans géographie. Et pour cause, elle ne traite pas de faits réels mais rend compte de l'effort onirique et d'imagination d'un historien, à l'esprit trouble, incapable de cerner les mutations de la société dans laquelle il vit, notamment ses influences, ses tyrannies, sa fragilité et ses délires.

Il est en proie aux doutes à chaque fois qu'il tente de conceptualiser des rapports de force et comprendre l'alternance entre l'attraction et la répulsion, les humiliations et les résistances, les délires et les résignations, achevant et abandonnant ses chroniques au milieu du gué, si bien que dans l'histoire, il n'est décelé aucun fil conducteur. Et par lassitude, embourbé dans ses idées noires et inachevées, il se donne la mort et laisse tomber le rideau sur ses personnages qui ne sont au bout du compte que le produit de son esprit foisonnant.

Remplie de cadavres à cause des luttes pour le pouvoir qu'elle aborde et des sentiments contraires qu'elle cristallise dans toutes les strates sociales (familles, amis et voisins), la pièce, qui emprunte largement au théâtre de l'absurde, est déclinée dans des effets loufoques et baroques absolument déconcertants. Un magnifique spectacle en somme soutenu par des comédiens en possession de tout leur art.

A. S./APS

## Cinémathèque de Tizi-Ouzou

### «Vent divin» de Merzak Allouache projeté en avant-première

Le dernier film long métrage du réalisateur Merzak Allouache, «Vent divin», a été projeté samedi en avant-première nationale à la cinémathèque de Tizi-Ouzou, en présence du réalisateur.

L'œuvre, d'une heure et 36 mn, en noir et blanc, dissèque la tragédie du terrorisme, vécue par l'Algérie dans les années 1990, à travers le destin tragique de deux jeunes, Amine et Nour, obnubilés par le radicalisme religieux et destinés au sacrifice.

Amine, incarné par Oughlis Mohand, personnage «effacé», parvient grâce à son attachement à la vie et son refus de mourir à tenir tête à Nour, campée par Sarah Laysac (franco-algérienne) qui était, elle, «une machine

de guerre». Un clin d'œil au radicalisme qui touche aussi la gente féminine. Lors du débat ayant suivi la projection, Allouache qui a avoué être resté sur sa faim en n'ayant pas pu tourner certaines séquences, a indiqué avoir voulu revenir à travers ce film sur «le spleen de la jeunesse qui veut se battre mais pas mourir». S'agissant du choix noir et blanc, il a affirmé que «c'est un choix personnel pour éviter de verser dans le folklore et l'exotisme de la beauté du Sahara et d'oublier ce que je voulais dire à travers le film».

Affirmant s'inscrire dans «un cinéma de la simplicité qui va à l'essentiel pour décrire la société algérienne», le réalisateur de «Omar Guetlatou» a déploré, par ailleurs, «la réalité

du cinéma national qui, malgré les moyens mis dans la production d'un cinéma d'événements, manque de l'essentiel : la disponibilité de salles pour la diffusion».

A ce propos, Salim Aggar, directeur du Centre algérien de cinématographie (CAC), présent à cette projection, a indiqué que son organisme organisera prochainement des cycles de projection des œuvres de Allouache à travers les 12 salles qu'il chapeaute à travers le pays.

Cette projection en présence de Allouache clot, justement, un cycle de projection du réalisateur organisé cette semaine au niveau de la cinémathèque locale.

M. K.

## Manifestation «Journées du théâtre de rue»

### Tiaret accueille les participants

Le coup d'envoi des «Journées de théâtre de rue» a été donné samedi, à la maison de culture «Ali-Maachi» de Tiaret, avec la participation de trois associations culturelles spécialisées dans le 4<sup>e</sup> art. Organisée par l'association «Art et culture», en coordination avec la maison de la culture et la participation du ministère de la Culture dans le cadre du soutien financier aux associations culturelles, la manifestation s'étale sur deux jours et vise à créer un climat culturel de haute facture et à relancer le théâtre et initier de nouvelles lec-

tures dans ce domaine culturel, a indiqué le directeur de la culture de la wilaya de Tiaret, Mohamed Sahnoune dans une allocution d'ouverture. De son côté, le directeur de la maison de culture «Ali-Maachi» de Tiaret, Kada Kabiz, a indiqué que «le théâtre de rue est un patrimoine immatériel ancré dans les rues algériennes et la société tiarète à travers la halqa, la waâda et les marchés», ajoutant que l'organisation de cette manifestation culturelle est un pas vers la valorisation de ce patrimoine.

La cérémonie de lancement

de cette manifestation a vu l'ouverture d'ateliers de formation sur le théâtre et, à cette occasion, des artistes, ainsi que la troupe théâtrale ayant participé à «l'Odyssée 132 ans» du metteur en scène Habib Tahar Chaouche, président de l'association culturelle «Art et Culture» de Tiaret, ont été honorés.

Les associations participant à cet événement culturel présenteront des créations théâtrales au niveau de la place jouxtant la maison de la culture et la place des Martyrs de la ville de Tiaret, indique-t-on. Il s'agit de la coopé-

rative «Halqa» qui présentera la pièce «Kane ya makane» (Il était une fois) et l'association culturelle «El Kheima khadraa el djazairia» avec la pièce «Ezzamane laouedj», ainsi qu'une animation théâtrale pour enfants par l'association «Art et culture».

Deux conférences sont également au programme de cette manifestation sur «le théâtre de rue entre création et développement», animée par le D<sup>r</sup> Mohamed Smaïn de l'université de Chlef et «le théâtre de la halqa engagé» par l'artiste de théâtre Charef Berkani.

F. H.

## AGEND'ART

**Siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asselah**

**Jusqu'au 18 février :**

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Ain Beïda).

**Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Alger)**

**Samedi 22 février :**

Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïque andalouse». Un programme riche en poèmes et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.

**Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa**

**20 février à 19h :**

Concert de Beihdja Rahal.



Ligue 2 (19<sup>e</sup> journée)

## L'OM fait cavalier seul

L'OLYMPIQUE de Médéa, malgré les sérieux problèmes internes qui le secouent actuellement, a réussi à conserver le leadership de la Ligue 2 algérienne de football, après sa large victoire contre l'AS Khroub (4-1), remportée samedi, pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée, ayant vu le dauphin, WA Tlemcen, remporter un succès tout aussi retentissant contre le DRB Tadjenanet (4-0). Une victoire qui permet à l'OM de porter son capital-points à 38 unités, soit avec trois longueurs d'avance sur le WAT, qui s'est admirablement bien racheté de son précédent revers chez l'Amel Boussaâda (3-0), en atomisant le CRBT (4-0). Le succès de l'OM était pourtant loin d'être évident, car outre le fait de se retrouver sans entraîneur depuis le départ du coach Chérif Hadjar, il était confronté à un sérieux mouvement de grève, entamé dernièrement par certains joueurs-cadres, pour revendiquer leur dû. L'ancien fer de lance du CR Belouizdad, Ali Lakroum, a été un des principaux artisans de cette victoire, car ayant réussi le coup de chapeau aux 44', 71' et 77', alors que Medane avait montré la voie, en ouvrant le score à la 28'. Quant à l'unique but de l'ASK, il a été l'œuvre de Bouchouareb à la 36'. A Tlemcen, les buts ont été l'œuvre de Messaoudi (17'), Belhamri, sur penalty à la 45'+3, et l'inévitable Nezouani, auteur d'un joli doublé aux 41' et 50'. Un résultat qui n'arrange pas du tout les affaires du DRBT, car après ses bons débuts en championnat, il se retrouve 13<sup>e</sup> au classement général, avec 21 points. Soit avec une seule longueur d'avance sur l'actuel premier club relégable, le MO Béjaïa, qui de surcroît compte un match en moins, puisqu'il ne jouera son match de la 19<sup>e</sup> journée que mardi prochain. Ce sera en déplacement chez le RC Arbaâ (4'/29 pts). Autre club à avoir réalisé une mauvaise affaire ce samedi, la JSM Béjaïa, qui a été tenue en échec à domicile par le MC Saïda (2-2), alors qu'elle avait grand besoin d'une victoire pour poursuivre son ascension et s'éloigner par la même occasion de la zone de turbulence. Les choses avaient pourtant bien commencé pour les enfants de Yemma Gouraya, ayant mené au score (2-0), grâce à Chaouchi (33') et Idir (39'). Mais c'était sans compter sur l'abnéga-

tion des visiteurs, qui à force d'insister ont réussi à arracher l'égalisation en moins de deux minutes. En effet, après la réduction du score par Cheheima (55'), l'inévitable Hamidi a pu niveler la marque à la 57', offrant ainsi au MCS un précieux nul en déplacement, qui le hisse provisoirement à la 11<sup>e</sup> place du classement général, alors que la JSMB reste scotchée à la 14<sup>e</sup> place, avec 21 unités. A Arzew, le match de l'OMA contre la JSM Skikda a démarré avec un bon quart d'heure de retard, en raison de l'absence du trio arbitral, mais cette situation n'a pas empêché l'équipe locale de réussir l'essentiel face aux Noir et Blanc, car ayant fini par les dominer (1-0). Un but signé Nehari à la 57', et qui permet à l'OM Arzew de respirer un peu, car il se hisse provisoirement à la 12<sup>e</sup> place du classement général, avec 22 unités, au moment où malgré la défaite, la JSMS reste sur la troisième marche du podium, avec 30 unités. Enfin, à El Eulma, le MCEE n'a pas raté l'occasion d'ajouter trois précieux points à son capital, en accueillant la lanterne rouge, USM El Harrach, qu'il a dominé (2-0). Le premier but a été inscrit par Boussif, ayant transformé un penalty à la 30', alors que le deuxième a été l'œuvre de l'infortuné Harrachi Djerbiaâ, auteur d'un but contre son propre camp à la 61'. Grâce à ce résultat, le MC El Eulma se hisse provisoirement à la 6<sup>e</sup> place du classement général, avec 27 points, au moment où les Jaune et Noir restent derniers, avec seulement 16 unités au compteur, eux qui ont terminé ce match à dix, après l'expulsion de leur capitaine, Farès Benabderrahmane, survenue à la 73'. Cette 19<sup>e</sup> journée se clôturera demain, avec le déroulement des trois dernières rencontres inscrites à son programme, à savoir : RC Relizane - USM Annaba, RC Arbaâ - MO Béjaïa et Amel Boussaâda - ASM Oran (15h00).

### Les résultats :

OMA - JSMS	1-0
JSMB - MCS	2-2
OM - ASK	4-1
WAT - DRBT	4-0
MCEE - USMH	2-0

Coupe arabe des nations (U20)

## L'EN présente en Arabie saoudite

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans est à pied d'œuvre à Dammam (Arabie saoudite) pour prendre part à la Coupe arabe des nations (U20), prévue du 17 février au 5 mars. En prévision de cette compétition, les coéquipiers d'Adel Boulbina ont effectué plusieurs stages de préparation, dont le premier d'évaluation regroupant 34 joueurs à Sidi Moussa (Alger), avant un second regroupement à Sidi Bel-Abbès avec la participation de 25 joueurs, dont 7 du Paradou AC. La Coupe arabe 2020 constitue le premier test pour l'équipe algérienne dirigée désormais par Saber Bensmain, assisté de Larbi Morsli et Réda Guritli (entraîneur des gardiens). L'Algérie a été placée dans le groupe 3, aux côtés du pays hôte l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Palestine. Elle entamera le tournoi face à l'Egypte, le mardi 18 février à 15h50 (heures algériennes), pour le compte de la première journée du groupe 3, domicilié à

Dammam. Les «Verts» enchaîneront contre la Palestine le vendredi 21 février à 15h50 avant de boucler le premier tour face au pays hôte, l'Arabie saoudite, le lundi 24 février à 13h30. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale prévus les jeudi 27 et vendredi 28 février. Seize pays scindés en quatre groupes de 4 prendront part à cette compétition prévue dans trois villes saoudiennes : Ryadh, Dammam et El Khoir. Cette compétition reprend du service après huit ans d'interruption, la dernière ayant été organisée en 2012 en Jordanie et remportée par la Tunisie. Les matchs des groupes 2 et 4 se dérouleront dans deux stades de la capitale Ryadh, tandis que les matchs du groupe 1 se joueront dans la ville d'El Khoir. Les demi-finales auront lieu le 2 mars, soit trois jours avant la finale programmée au stade de l'Emir Mohamed Ben Fahd à Dammam.

Ligue I (18<sup>e</sup> journée)

# Le CRB à l'épreuve du NAHD

■ Le leader de la Ligue I, le CR Belouizdad, sera en appel lors de cette 18<sup>e</sup> journée du championnat, en croisant le fer avec son voisin et rival le Nasr d'Hussein-Dey, dans un chaud derby qui promet d'être très disputé.



Les gars de Laâkiba décidés à l'emporter

Par Mahfoud M.

I faut savoir que le résultat est très important pour les deux formations. Ainsi, les gars de Laâkiba souhaitent l'emporter pour consolider leur première place au classement général, surtout avec le retour du MCA qui a remporté son match face à la JSS. Les poulains de Dumas qui restent sur une élimination en Coupe d'Algérie face à l'USB souhaitent se reprendre au plus vite et pour cela ils se doivent de l'emporter et de ne pas laisser filer les trois points, surtout que ce sont eux qui reçoivent. Toutefois, le NAHD ne se

laissera certainement pas faire, lui qui est plus que jamais menacé de relégation en Ligue II. Les Sang et Or savent qu'ils se doivent de l'emporter pour sortir de cette situation difficile, d'autant plus qu'un autre échec leur sera fatal et pourrait les précipiter en division inférieure. Ce sera très difficile, surtout après ce qu'il s'est passé dernièrement lors d'une séance d'entraînement où les joueurs et quelques dirigeants ont été agressés par des pseudo-supporteurs. La JS Kabylie, qui est sur le podium, tentera, pour sa part, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prendre les trois points lors de ce match face au Paradou AC. Les gars de la ville des Genêts sont dans une situation telle que ne peuvent pas se permettre une autre contre-performance à domicile. Ils doivent quand même faire très attention à cette équipe du PAC qui ne se rendra pas en victime expiatoire et essaiera de réaliser un excellent

résultat pour sortir définitivement de la zone des reléguables. Le CS Constantine qui occupe la quatrième place, accueille le MC Oran et souhaite se reprendre après l'élimination en Coupe face à l'ESS. Les Sanafirs savent ce qui les attend et sont décidés à se refaire une santé devant leurs fans. Un autre derby promet du spectacle et du suspense, lors de cette journée c'est celui qui des Hauts-Plateaux qui opposera l'ES Sétif au CA Bordj Bou Arréridj. Les Sétifiens tenteront de confirmer leur retour en force depuis l'arrivée du coach tunisien El Kouki qui a transcendé l'équipe et donc aligner un autre succès, mais ils doivent faire attention aux Bordjiens qui ne se laisseront pas faire. Pour le reste des rencontres, elles devraient profiter aux équipes qui reçoivent, même si tout reste possible en football.

M. M.

## Le MCA l'emporte devant la JSS

Le MC Alger s'est imposé devant la JS Sauria sur le score de (1-0), mi-temps (1-0) en match avancé de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé samedi (à huis clos) au stade Omar-Hamadi (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Bourdim (41') pour le MCA. Après cette rencontre, le MC Alger remonte à la 2<sup>e</sup> place avec un total de 30 pts, alors que la JSS reste scotchée à la 8<sup>e</sup> position avec 23 pts. Le MC Alger compte un match en retard qu'il jouera face au Paradou AC. Les autres rencontres de cette journée auront lieu aujourd'hui lundi.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine

## Près de 5 millions DA pour l'indemnisation de la perte de 32 têtes de bovin

LE MONTANT global de l'indemnisation des éleveurs dont le cheptel a été touché par diverses maladies, au titre de la saison agricole 2018-2019, est de l'ordre de 4,637 millions DA, a-t-on appris hier du directeur de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Mourad Bendada. L'indemnisation de la perte de 32 têtes de bovin appartenant à six agriculteurs des communes de Ouled Rahmoune et El Khroub (zone sud-est de Constantine), a nécessité la mobilisation d'un montant financier de l'ordre de 4 millions DA, a précisé à l'APS le même responsable. Ces pertes ont concerné également, a ajouté le même responsable, 20 ovins appartenant à trois autres éleveurs des fermes agricoles situées dans les localités de Ain Abid et Ibn Ziad (région nord-est et sud de Constantine), ayant nécessité une indemnisation s'élevant à 637 000 DA. «Le versement de l'ensemble de ces indemnisations a été finalisé

dans le cadre des mesures prises par les responsables de ce secteur visant à accompagner cette frange d'agriculteurs pour assurer la poursuite de leurs activités», a affirmé M. Bendada. Ces indemnisations, a encore indiqué le même responsable, ont concerné tous les agriculteurs et éleveurs disposant d'un contrat d'assurance multirisques auprès de notre organisme. Ces pertes ont été occasionnées par différentes maladies respiratoires, virales et parasitaires confirmées, durant cette même période, par une équipe de médecins vétérinaires, a souligné la même source. Le secteur agricole dans la wilaya de Constantine compte actuellement plus de 250 000 têtes de bétail, dont plus de 50 000 têtes bovines (29 000 vaches laitières) et 200 000 têtes d'ovin, selon les dernières statistiques établies par la Direction des services agricoles (DSA).

Said H.

1<sup>er</sup> anniversaire du hirak commémoré à Béjaïa

## Manifestation populaire à Kherrata

PLUSIEURS dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans la ville de Kherrata pour célébrer le premier anniversaire du mouvement populaire (Hirak), où une marche avait été organisée un certain 16 février avant que le mouvement ne devienne national le 22 du même mois. Des centaines d'activistes du Hirak sont arrivés la veille dans la ville pour prendre part à la marche d'hier, marquée par une forte mobilisation qui n'est que le prélude de la manifestation du prochain vendredi (53), soit la marche du 22 février, que les hirakistes veulent symboliquement grandiose. La ville de Kherrata s'est avérée hier exigüe pour contenir le monde qui l'a prise d'assaut. La procession s'est ébranlée de la place de la Liberté, a marché sur plusieurs kilomètres puis vers le barrage de police, la cité Thikintent. Elle a rallié ensuite le tunnel, puis le siège de la daïra, avant de converger vers le centre-ville et finir son parcours à la place de la Liberté où une stèle réalisée à l'effigie du mouvement populaire a été inaugurée dans la matinée. Plusieurs figures connues du mouvement populaire ont pris part à ce défilé, dont Samira Messouci, Ibrahim Dawadji, le moudjahid Lakhdar Bouregaâ, Khaled Tazaghart, Samir Belarbi, etc. On pouvait apercevoir aussi le père de Karim Tabbou et bien d'autres figures du Hirak d'autres régions du pays. Des

cadres et militants de plusieurs partis politiques, FFS, RCD, PST, PT, MDS et autres, ont pris part à cette marche pour donner une seconde souffle au mouvement. «Ya Kherrata bravo ailikoum el Djazair taftakhar bikoum», «Allah Akbar Ami Bouregaâ», «Siyada chaâbia thawra silmia», «Kherrata chouhada, Kherrata chouhada», «Warrahi el adala warah el qanoun», scandaient les manifestants. La procession avance et scande aussi : «Echaâb youride el istilal», «Libérez les otages, libérez les otages», «Assa azeka Fersaoui yela yela», «Djazair horra démocratie», «Siyada chaâbia marhala intikalia», etc. Des portraits des détenus dont celui de Karim Tabbou, Fodhil Boumala, Rachid Nekkaz, Brahim Laâlami et bien d'autres, ont été arborés par les manifestants. Une banderole géante a été accrochée à un immeuble avec ce slogan : «Plus dure la guerre, plus belle la victoire, nous marchons pour casser les chaînes avec lesquelles est attaché le pays». Elle porte aussi les dates des soulèvements qu'a connus le pays depuis 1963 en passant par 1980, 1988 et 2001, entre autres. «Non à la justice du téléphone», «Sid-Ahmed Belhadi, bravo a'lik, el Djazair taftakher bik», scandait aussi la foule tout au long de la marche. La foule s'est donnée rendez-vous le 22 février à Alger.

Hocine Cherfa

## Retour de l'inflation en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Restitution des fusils de chasse

## Sur les 3 513 fusils, seuls 88 non encore remis à leurs propriétaires

■ L'opération de restitution des fusils de chasse à leurs propriétaires, entamée en 2011 dans la wilaya de Tizi Ouzou, touche à sa fin, a annoncé, hier, le commandant de groupement de gendarmerie, le colonel Zouaoui Mokrane.

Par Hamid M.

Il a précisé que sur les 3 513 fusils, seuls 88 n'ont pas été encore restitués pour différentes raisons liées au statut de leurs propriétaires, dont certains se trouvent à l'étranger. Cette restitution de fusils de chasse a été suivie par leur contrôle réglementaire mené par les brigades territoriales, a souligné le colonel Zouaoui Mokrane qui animait une conférence de presse consacrée au bilan annuel de 2019 de ses différents services. A une question liée au redéploiement du corps de la gendarmerie sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, il a précisé que le nombre de brigades fonctionnelles actuellement est de 33 avec la récente mise en service de celle de la commune de Timizart, en attendant la réception prochaine de 5 autres structures, tout en précisant que le taux de couverture sécuritaire relevant du même corps de sécurité a atteint 46 %. Durant l'année 2019, les unités de la gendarmerie ont traité 2 955 affaires relevant du volet de la police judiciaire ayant permis l'arrestation de 1 380 individus,

dont 104 ont été placés sous mandat de dépôt. S'agissant de la lutte contre la cybercriminalité, le chargé de la police judiciaire, le commandant Selmane Mouldi, a fait état de 44 affaires élucidées en 2019, liées essentiellement à la diffamation, le dénigrement et autres atteintes aux données personnelles sur les réseaux sociaux. Au chapitre de la sécurité routière, selon le colonel Zouaoui Mokrane, il a été enregistré, à la même période de référence, 101 accidents ayant fait 39 morts et 181 blessés. D'autres statistiques liées aux activités de ce corps de sécurité durant l'année écoulée ont été abordées à l'occasion.

### Des cambrioleurs de commerces arrêtés

Les éléments de la sûreté de la daïra des Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou) viennent de mettre fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs, spécialisée dans le cambriolage des locaux commerciaux. «C'est suite à la plainte d'un citoyen de la région des Ouadhias, commerçant de son état, pour vol par effraction qui a ciblé son local commercial de vente de télé-

phones portables, que les policiers de la sûreté de daïra de cette localité ont entrepris des investigations qui ont permis d'identifier et arrêter 9 individus, âgés entre 21 et 34 ans, originaires de Tizi-Ouzou et Boumerdès», précise un communiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le démantèlement de cette bande de malfaiteurs a permis la récupération «des objets volés, soit 32 téléphones portables, 3 tablettes et 30 montres-bracelets, ainsi que des accessoires pour téléphones portables», selon la même source. Dans le cadre de l'enquête sur cette même affaire, les policiers ont pu confondre deux d'entre eux dans une autre affaire de vol par effraction qui a ciblé un restaurant au centre-ville des Ouadhias. Présentés devant le Parquet de Draâ El-Mizan, jeudi dernier, pour association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit de vol qualifié, deux ont été mis en détention préventive, un autre a été placé sous contrôle judiciaire, alors que les six autres ont été laissés en liberté provisoire.

H. M.

Mauritanie/Près de la frontière nord

## Arrestation de six trafiquants d'armes et de drogue

SIX trafiquants ont été interceptés, samedi, par des unités de l'armée près de la frontière nord de la Mauritanie, en possession de quantités de «drogues, d'armes et de munitions», a rapporté, hier, l'Agence d'information mauritanienne, citant un communiqué de l'état-major général des armées.

Selon le communiqué, une opération de surveillance enga-

gée depuis quelques jours a permis cette arrestation «sur la base d'informations sur l'intention d'un groupe de contrebandiers, à bord de trois véhicules, de traverser la partie nord du territoire mauritanien en direction de la partie orientale du territoire malien». Cette opération a permis, «outre l'arrestation de 6 contrebandiers, la saisie d'un kilogramme de drogue, deux

mitrailleuses PKMS, deux voitures Land Cruiser et 3 000 munitions, en plus de matériel de communication», selon le communiqué, qui ne donne aucune précision sur l'identité des trafiquants et le type de drogue saisi. «L'opération a également permis la destruction d'une voiture Land Cruiser et deux mitrailleuses», conclut le texte.

R. I.